

# S'feld' Blätt

Lettre d'information de la commune de Feldbach n°15- Juillet-Août 2022

**Le mot du Maire** Vous l'aurez sans doute remarqué, quelques travaux annoncés ont été réalisés, tels que l'enrobé dans la Rue des Vergers et la réfection du chemin de la Chapelle. Pour d'autres chantiers, comme le parvis de l'Église, il faut parfois savoir être patient. Les études de sécurité routière en traversée de village et de la réfection de la Halle des Fêtes sont quant à elles toujours en phase d'études.

Sans transition, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et vous donner rendez-vous cet automne où nous aurons le privilège d'accueillir des concerts de qualité au sein de notre Église. Orchestre Médiéval, groupe de Gospel et Orchestre Symphonique s'y produiront pour notre plus grand plaisir. Le programme est détaillé ci-après. Cela ne fait aucun doute qu'après les deux années que nous venons de passer, nous avons envie de nous divertir, et nous avons à cœur de l'organiser (aussi) à l'échelle de notre commune. Bonne lecture et Bien à vous. **Sylvie RENGIER**

## Sécheresse

**FELDBACH, concerné par les mesures de restrictions des usages de l'eau.**

Après un printemps marqué par un important déficit pluviométrique, et malgré des cumuls de pluie notables sur certaines zones de département au début du mois de juin, les débits des différentes rivières au sein de la zone de l'III amont dans le département du Haut-Rhin baissent, et ont franchi des seuils induisant des restrictions des usages de l'eau dans le sud du département.

Afin de préserver les usages prioritaires et la survie des écosystèmes aquatiques et d'anticiper toute dégradation potentielle de la situation hydrologique, le préfet de Haut-Rhin, Louis Augier, a pris le jeudi 21 juillet un arrêté adaptant les restrictions des usages de l'eau pour les adapter à la situation.

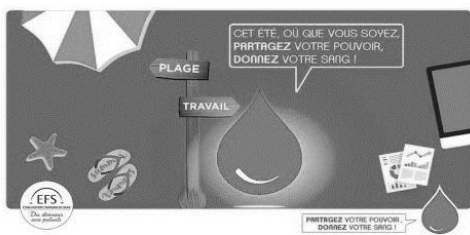
Les usagers **doivent respecter** les prescriptions de l'arrêté qui réglementent les usages suivants :

- **Le remplissage des piscines : interdiction, sauf chantier en cours**
- **Les lavages de véhicules uniquement dans les stations de lavage en recyclage d'eau**
- **L'arrosage des jardins, pelouses et fleurs interdit entre 8h00 et 20h00. Arrosage uniquement manuel ou par goutte à goutte**
- **Le lavage des terrasses et façades : interdiction, sauf dérogation pour salubrité publique**

Le détail des mesures est consultable au tableau d'affichage et sur <https://www.haut-rhin.gov.fr>

**Tout contrevenant s'expose à la peine d'amende prévue à l'article R.216-9 du Code de l'environnement (contravention de 5<sup>e</sup> classe : maximum 1500.-€).** Merci de votre compréhension.

Source : Arrêté n°2022-008-SEEN-BRIOD



**Prochaine Collecte de sang** le mercredi 31 août de 16h30 à 19h30, à Bisel dans la salle polyvalente.

**QUI PEUT DONNER ?** C'EST D'ABORD UNE QUESTION D'ÂGE ET DE POIDS.

Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang ! Pour savoir dès maintenant si vous pouvez faire un don, faites le test en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner>

Attention cependant, un donneur averti en vaut deux : seul le personnel de santé de l'EFS peut confirmer que vous pouvez donner le jour de votre don à l'issue de votre entretien médical. DM

**La Communauté de Brigades de FERRETTE et de DURMENACH** informe d'une recrudescence de vol dans les voitures. Elle incite à rester vigilants et à ne pas laisser entreposés des objets de valeurs de manière visible dans les véhicules. Elle demande aussi une grande vigilance quant aux éventuels repérages qui pourraient être effectués et de signaler sans tarder toute présence ou faits suspects dont vous pourriez être témoins.



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2022

**Chaufferie communale** à l'unanimité des membres, le prix de vente du kWh a été fixé à 0,0980.-€ par les membres de la Commission Chauffage en date du 15/06/2022 est validé. Ce tarif prend en compte le combustible,

bois et fioul. Mme le Maire souligne l'investissement de Sébastien et Damien depuis 2 ans avec pour objectif un fonctionnement correct de la chaudière bois. Les difficultés rencontrées sont traitées au fur et à mesure, en fonction des délais d'approvisionnement des pièces. Une société spécialisée est intervenue pour des modifications et ajustements techniques et les anciens pellets, mal calibrés et à l'origine de 2 casses successives de la vis d'entraînement, ont été vendus. Il est également rappelé l'effort financier de la Commune depuis 2020, blocage du prix au kWh, ristourne de consommation pour le Conseil de Fabrique, l'association du Foyer Rural et les Initiatives du Cœur.

**Décision modificative** à l'unanimité des membres, la décision modificative suivante est validée : augmentation à l'article DI-2151 (dépenses) et RI-10226 (recettes) d'un montant de 12 500.-€

**Journée du Patrimoine** elle aura lieu le dimanche 18 septembre. Au programme visite de l'église, concert Gospel, marché artisanal et petite restauration en soirée.

**Inauguration des travaux de l'église** (toiture et parvis), pour remercier les financeurs, une cérémonie sera organisée le 18 septembre.

**Fermeture du secrétariat de mairie** : du 11 au 21 août 2022.



**Elections** L'année 2022 a été chargée : les élections présidentielles, puis les élections législatives. La tradition dans les communes est d'associer des jeunes électeurs, afin de leur permettre de voir de l'intérieur comment les choses se déroulent. Pour Fiona Stoessel et Stéphane Gasser qui nous ont épaulés cette année dans le rôle d'assesseurs, c'était donc une première. Arrivés peut-être avec des doutes liés au fait de se retrouver de « l'autre côté du bureau », ils ont rapidement été à l'aise et ont pris leur rôle d'assesseur

très au sérieux. A noter également la présence de Camille Mévélec, habitante de Feldbach, qui nous a aussi donné de son temps lors du scrutin présidentiel. Merci à tous les trois pour ces 2h30 de bénévolat qui est aussi **un acte citoyen**. DM

**Carnet rose** Blaise, Antoine né le 27/06/2022 fait le bonheur de ses parents Gaëlle STOECKLIN et Damien BENACHI. Félicitations aux jeunes parents !



**Le portrait du mois** Nous avons découvert les talents d'accordéoniste d'Alexia Asmus pendant le 1er confinement. Elle jouait tous les soirs en soutien aux soignants et a partagé ses vidéos sur le groupe WhatsApp 20h00 tapantes.

**Quel souvenir gardes-tu de cette période confinée ?** J'ai adoré, je ne m'ennuyais pas, j'étais toujours avec mon accordéon la journée, motivée pour mettre de l'ambiance le soir, apporter de la gaieté et de la légèreté à mes voisins. Ma manière à moi de soutenir les soignants.

**Ensuite tu as joué devant l'église lors de la 1ère journée du patrimoine en 2020, devant un public plus large...** Oui, ça m'a fait chaud au cœur de voir en vrai les gens qui avaient regardé les vidéos. Ils sont venus me parler m'encourager me féliciter : « Enfin on voit l'accordéoniste ! » Et moi j'ai rencontré enfin des

Feldbachois, ça faisait moins d'un an que j'habitais ici, je ne connaissais presque personne. Avec mon travail, après 8 ans de cours, je pratiquais moins, ça m'a donné envie de m'y remettre plus !

**Depuis, que s'est-il passé entre toi et ton accordéon ?** J'ai eu la chance de faire un concert à Altkirch avec l'orchestre d'accordéon du Sundgau dont je fais partie depuis 4 ans. J'y ai rencontré Ludovic Beier, accordéoniste de renommée mondiale. Il m'a parlé de l'école d'accordéon CINMA, située en Auvergne, j'y suis partie pour 1 semaine de stage. Et maintenant j'aimerais me former encore plus ! Depuis j'ai fait plusieurs représentations pour une crémaillère, un anniversaire, dans un restaurant de la région...

**Et tu seras à nouveau présente lors de la 3<sup>ème</sup> journée du patrimoine en fin d'après-midi, du changement ?** Oui, ce sera la 1ère fois que je jouerai avec un ami guitariste, Olivier Caussé, on reprend de grands classiques de la chanson française, version jazzy. Je me réjouis, on répète activement. Comme ce duo est tout frais j'ai un peu la pression !

**Et c'est aussi une pression que l'on boira (avec modération) en l'écoutant ! RDV donc après le concert de gospel le dimanche 18 septembre vers 17h30.** CJ

**Bientôt à FELDBACH**



**Voix & Route Romane** Dernier Festival français à se consacrer exclusivement à la musique médiévale, Voix et Route Romane a pour vocation première de mettre en valeur les édifices prestigieux de la Route Romane. Créé à l'initiative de la Région Alsace, le Festival se prépare pour fêter cette année sa 30<sup>e</sup> édition du 26 août au 11 septembre. Un étonnant voyage à travers les musiques du **Moyen Âge**, dans le cadre prestigieux des principaux édifices de la Route Romane d'Alsace. L'Église de FELDBACH est un des principaux sites de la Route Romane d'Alsace qui en compte 21. Cette année FELDBACH la chance et l'honneur de participer au Festival le **samedi 10 septembre. Au programme** : à partir de **15h30** une visite guidée au Château de Ferrette (sur inscription), à **17h15** une rencontre avec Le Chef du Groupe « **Miroir de Musique** » Baptiste Romain dans notre Église Saint-Jacques Vous pourrez en apprendre davantage sur l'ensemble, leurs instruments et bien

plus encore ! (Durée : 15 minutes avec entrée conditionnée par l'achat d'un billet pour le concert de la journée) et à **18h00** un concert remarquable « Machaut & les visages de la mort » (concert payant). Vous trouverez toutes les informations et réservations sur le site [www.voix-romane.com](http://www.voix-romane.com)



**Fête du Patrimoine** La Fête du Patrimoine aura lieu pour cette 3<sup>e</sup> édition le **dimanche 18 septembre 2022** dans et autour de l'Église. Vous êtes tous conviés à cet événement spécial qui marque la fin des travaux !

**Au programme** : à **14h30**, inauguration de l'Église rénovée en présence des partenaires financiers, des entreprises qui sont intervenues et des différentes personnes qui ont contribué à la finalisation des travaux. **15h30** visite guidée, venez découvrir l'histoire de l'Église vieille de 877 ans. **16h30** concert exceptionnel gratuit (plateau en fin de représentation) avec le groupe « **Gospel Messengers** » de Kingersheim. Des stands d'artisans (couture, sacs, bijoux, caricaturiste, expo dessin, céramique, objets bois, vannerie...) et producteurs locaux (vin et fromage et le pain et les escargots du village), une démonstration de taille de poutre à la hache comme au moyen âge à partir d'un tronc. Jeux médiévaux pour enfants. Animation musicale en extérieur en fin d'après-midi par la Feldbachoise Alexia Asmus et son guitariste Olivier Caussé. Bierstand, tartes flambées et pâtisseries assurées par le Foyer rural et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers seront présents tout au long de l'après-midi et cela jusqu'à **20h00**. Venez partager ce grand moment de convivialité !



**Orchestre Symphonique de Mulhouse** La Collectivité Européenne d'Alsace propose des concerts décentralisés sur l'ensemble du territoire alsacien. Ces concerts sont gratuits pour le public et sont organisés dans des lieux adaptés. FELDBACH accueillera ainsi l'Orchestre Symphonique de Mulhouse le vendredi 14 octobre 2022 à 20h00 pour un concert d'exception dans notre



Église. Le concert sera placé sous la direction d'une jeune cheffe française **Lucie Leguay**, et vous permettra de découvrir l'artiste associé de la saison, **Victor Julien-Laferrière** au violoncelle. Un grand moment de musique à découvrir !

**Points Travaux**



**Rue de l'Église** L'Entreprise BRUETSCHY a démarré les travaux de réfection du Parvis de l'Église. Les anciennes dalles en calcaire ont été enlevées et évacuées. Les quelques dalles en bon état ont été descellées avec soins et serviront de base pour le futur banc à côté de l'ancien Presbytère. Le reste des gravats sera utilisé pour de la réfection de chemins forestiers. Après la pose d'une couche de gravier concassé mi-juin, la pose des enrobés étaient programmée pour début juillet. Une panne sur la ligne de fabrication de la centrale de production a retardé cette dernière phase de travaux. L'enrobé couleur ocre sera mis en place dès disponibilité. Coût de l'opération : 34 411,20.-€

**Rue des Vergers** Les travaux préparatoires et la pose de l'enrobé Rue des Vergers avec jonction vers la Rue du Fossé ont été réalisés par la Société EIFFAGE-ROUTE durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin. Les gravats ont été évacués et utilisés pour combler les ornières, anciennes et plus récentes, du chemin forestier à proximité de la Cabane des Chasseurs.

Coût de l'opération : 28 010,46.-€



**Chemin de la Chapelle** un peu plus de 60 000 kg de concassé et quelques heures de travail ont été nécessaire pour une remise en état du chemin, mis à mal par les fortes précipitations du mois de juin.

Coût de l'opération : 2 108,35.-€



**Réseau de chaleur** Une fuite d'eau chaude avait été repérée début mai devant le bâtiment du Foyer Rural. Le circuit avait été rapidement fermé mais le délai d'approvisionnement des pièces a été long. L'entreprise MISSLIN est intervenue dès leur réception, les 7 et 8 juillet derniers

Coût de l'opération : 5 887,24.-€ hors fouilles réalisées en interne et enrobés qui restent à faire réaliser.



**Regards d'écoulement** : le 9 juin dernier, les Ets Mathieu NOSAL ont procédé à l'aide d'une caméra à un état des lieux des regards d'écoulement devant l'Église et à l'entrée de la Rue des Prés. Le premier constat est que les canalisations visitées sont en bon état mais bouchées. Les Ets Sani-curage sont ensuite intervenus pour du débouchage, partiel, une partie de canalisation dans la Rue de l'Église restant à changer. Affaire suivie et à suivre.

Coût de l'opération : 624.-€

